

Rapport préliminaire



Le CSBE identifie des lacunes liées à la gouvernance du système de soins et services aux aînés qui ont contribué au triste bilan de la première vague de la pandémie de COVID-19 pour les personnes âgées hébergées au Québec.

L'évaluation de la qualité des soins et services reçus par les personnes âgées est fragmentée

- Aucune stratégie commune et globale. Les évaluations se font à la pièce;
- Aucun organisme officiellement responsable de compiler les résultats générés lors des différentes évaluations. Sans vue d'ensemble, il est difficile de rendre les prestataires de soins responsables de leurs actions;
- Les évaluations ne sont pas axées sur les résultats pour les personnes âgées;
- La qualité des services donnés par les résidences privées pour aînés (RPA) aux personnes qu'elles hébergent dans le cadre d'un contrat avec le système public n'est pas évaluée.

Les soins et services reçus par les personnes âgées sont désorganisés

- Les patients doivent transiger avec de multiples intervenants qui ont chacun leurs façons de faire, leurs directives et leurs objectifs. Un seul point de contact pour tous les services serait favorable pour le patient;
- Pour faciliter la mise en place d'une offre de soins et services intégrée, il faut créer un dossier-patient informatisé accessible dans tout le réseau. Actuellement, les dossiers-patients ne sont pas partagés;
- Le CSBE se demande si l'impact de la première vague de la pandémie dans les milieux d'hébergement aurait été différent si plus d'attention avait été donnée à la qualité des soins et services aux personnes âgées et à la disponibilité de l'information.

L'accès à de l'information complète et fiable sur les soins et services offerts aux personnes âgées est limité

- L'accès à des données de qualité en temps opportun est essentiel pour prendre des décisions justes et axées sur les besoins des patients;
- La création des CISSS et de CIUSSS a semblé entraîner une perte sur le plan des données disponibles, et la disparition des agences a créé une perte d'expertise pour certaines banques de données;
- Pour améliorer l'accès à des informations justes et exhaustives, il faudrait notamment : 1) créer un identifiant unique à tous les systèmes d'information pour chaque usager; 2) travailler à la recherche de solutions pour faciliter l'accès aux données de santé et celles relatives aux services sociaux, sans compromettre la sécurité et la protection des renseignements personnels; 3) engager une analyse approfondie des besoins technologiques requis pour moderniser les systèmes d'information au Québec.